



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

9054^e séance

Vendredi 3 juin 2022, à 10 h 10

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Dautlari (Albanie)

Membres :

Brésil	M. de Almeida Filho
Chine	M. Xing Jisheng
Émirats arabes unis	M. Abushahab
États-Unis d'Amérique	M. DeLaurentis
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M. de Rivière
Gabon	M ^{me} Kambangoye Ankassa
Ghana	M. Korbieh
Inde	M. Ravindran
Irlande	M ^{me} Moran
Kenya	M. Kiboino
Mexique	M. de la Fuente Ramírez
Norvège	M. Heimerback
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

La Présidente (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2022/443, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Albanie, Brésil, Chine, France, Gabon, Ghana, Inde, Irlande, Kenya, Mexique, Norvège, Fédération de Russie, Émirats arabes unis, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

La Présidente (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2636 (2022).

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration après le vote.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Le Royaume-Uni se félicite de l'adoption de la résolution 2636 (2022), qui renouvelle le mandat de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) et permet à la Mission de fournir un appui essentiel au Soudan à un moment où le pays est confronté à des crises économique, humanitaire et de sécurité, exacerbées par le coup d'État du 25 octobre, et l'avenir du pays est en jeu.

En tant que rédacteur, nous aurions préféré que le Conseil adopte une résolution de fond qui exprime son appui aux efforts vitaux déployés par la MINUATS, en particulier le rôle qu'elle joue, aux côtés de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), pour faciliter un processus mené par les Soudanais en vue de rétablir une

transition dirigée par les civils vers la démocratie. Une résolution de fond aurait également permis d'actualiser les priorités de la MINUATS afin de tenir compte de la demande formulée par le Soudan concernant un soutien supplémentaire sur des questions telles que le désarmement, la démobilisation et la réintégration, la justice transitionnelle et la protection des civils. Il est donc regrettable que le Conseil n'ait pas été en mesure de se mettre d'accord sur une résolution de fond. À l'avenir, nous espérons que tous les membres du Conseil jugeront prioritaire d'appuyer les missions établies par le Conseil de sécurité afin de leur permettre de mettre en œuvre le plus efficacement possible les mandats que nous leur confions.

Les actions et décisions des parties prenantes soudanaises dans les semaines et les mois à venir détermineront si le Soudan retombe dans la dictature et la violence, ou s'il renoue avec une voie claire menant à la démocratie, la stabilité et la prospérité que son peuple mérite tant. Nous nous félicitons que l'état d'urgence ait été récemment levé et que des détenus aient été libérés, car ce sont là des mesures importantes pour instaurer un environnement favorable au dialogue politique. Mais nous appelons de nouveau les autorités soudanaises à aller plus loin pour veiller au respect des libertés civiles et politiques et pour mettre fin à l'usage excessif de la force contre les manifestants. C'est d'autant plus important à l'heure où le pays commémore l'anniversaire du massacre du 3 juin.

Le Royaume-Uni réitère également son plein appui au processus facilité par l'ONU, l'Union africaine et l'IGAD, et appelle toutes les parties prenantes à dialoguer sans condition pour garantir au peuple soudanais l'avenir démocratique, pacifique et prospère qu'il continue d'exiger.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La Fédération de Russie a voté pour la résolution 2636 (2022), qui proroge le mandat de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS). Nous prenons acte de l'approche responsable des auteurs de la résolution, qui a permis de préserver le consensus du Conseil de sécurité concernant l'appui à la République du Soudan, laquelle traverse une période complexe sur le plan de la politique intérieure, accompagnée de graves difficultés humanitaires et socioéconomiques.

Nous soutenons les efforts déployés par le Gouvernement soudanais pour stabiliser la situation dans le pays. Nous sommes convaincus que le peuple

soudanais est capable de régler tous les problèmes internes en entamant un dialogue national constructif. Nous pensons que c'est aux Soudanais eux-mêmes qu'il revient de convenir du calendrier, du rythme et des paramètres de leur période de transition. Pour cela, les forces politiques responsables du pays doivent disposer de la marge de manœuvre nécessaire, et la communauté internationale doit s'armer de patience.

Les pressions politiques et économiques émanant de l'extérieur, même lorsqu'elles sont appliquées en arguant de nobles objectifs, risquent d'aggraver une situation déjà difficile. La plupart des acteurs extérieurs présents dans la région défendent leurs propres intérêts, ce qui crée de nouveaux cycles d'instabilité. Le fait d'utiliser le levier de l'aide économique pour exercer une pression politique non seulement nuit aux Soudanais ordinaires, mais attise également les tensions politiques dans le pays.

Nous appelons toutes les forces extérieures, y compris la MINUATS, à jouer un rôle constructif. La MINUATS a été déployée au Soudan à la demande du Gouvernement du pays, afin d'accompagner les efforts de pérennisation de la paix déployés au niveau national, de mettre en œuvre l'Accord de paix de Djouba et de régler les questions liées aux déplacés et aux réfugiés, ainsi que de mobiliser un appui au développement économique du pays. Nous espérons que la MINUATS se montrera à la hauteur des aspirations des Soudanais.

M^{me} Heimerback (Norvège) (*parle en anglais*) : La Norvège se félicite de l'adoption de la résolution 2636 (2022), qui proroge le mandat de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), et nous remercions le Royaume-Uni, rédacteur chargé de ce dossier, de l'approche inclusive et transparente qu'il a adoptée dans ce sens.

Depuis l'adoption de la résolution 2579 (2021), nous avons malheureusement constaté sur le terrain au Soudan des changements importants qui, selon nous, justifiaient amplement que le mandat soit actualisé. Nous apprécions que le rédacteur se soit efforcé d'inclure les vues du Soudan et de la région dans le premier projet présenté, et nous attendions avec intérêt d'entamer des négociations menant à un résultat consensuel. Nous aurions notamment souhaité que le Conseil de sécurité apporte un appui ferme et clair aux efforts conjoints que déploient l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et la MINUATS pour trouver une issue à la crise politique.

Plus largement, la Norvège se félicite de la récente libération de détenus et de la levée de l'état d'urgence au Soudan. Ce sont là des étapes importantes pour créer un environnement propice au dialogue et nous appelons maintenant toutes les parties soudanaises à prendre part au processus mené par l'ONU, l'Union africaine et l'IGAD. Le rôle du Mécanisme tripartite est crucial. Un règlement politique associant toutes les parties est la voie la plus sûre vers la reprise économique et le développement, l'amélioration de la situation humanitaire et le renforcement de la protection des civils. Il ne fait aucun doute que la MINUATS continue de jouer un rôle clef pour aider le Soudan à atteindre ces objectifs.

M. de la Fuente Ramírez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Avant tout, je souhaite prendre acte des efforts déployés par le Royaume-Uni en qualité de rédacteur de la résolution 2636 (2022), que nous venons d'adopter.

Le Mexique a voté pour ce texte, qui proroge le mandat de la Mission intégrée Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), car la Mission s'acquitte d'un travail indispensable dans la situation que traverse actuellement le Soudan. Nous déplorons cependant qu'il n'ait pas été possible de s'entendre sur un texte de fond, car la prorogation technique qui vient d'être adoptée ne tient aucun compte des événements survenus au Soudan ces 12 derniers mois.

Je terminerai en renouvelant l'appui du Mexique aux efforts que consent le Représentant spécial du Secrétaire général pour créer les conditions nécessaires à un dialogue qui permettra de rétablir rapidement l'ordre constitutionnel.

M. DeLaurentis (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis se félicitent de l'adoption de la résolution 2636 (2022), qui proroge le mandat de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), permettant ainsi à cette dernière d'appuyer pour une année supplémentaire la transition démocratique du Soudan.

Nous avons voté pour cette prorogation afin de garantir la poursuite du travail très important dont s'acquitte la MINUATS à l'appui de la sécurité et de la stabilité du Soudan, notamment le dialogue intersoudanais facilité en Afrique de l'Est par la MINUATS, l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Il est impératif que ce dialogue progresse rapidement pour rétablir un gouvernement de

transition civil. Nous encourageons vivement toutes les parties civiles et militaires soudanaises à y prendre part.

Nous restons aux côtés du peuple soudanais dans sa quête d'une nation démocratique et prospère et appelons les forces de sécurité à cesser de recourir à la violence contre les manifestants et à respecter les droits humains.

M. Xing Jiteng (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine a voté pour la résolution 2636 (2022) sur le renouvellement du mandat de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS). Grâce à cette résolution, la MINUATS dispose de la base nécessaire pour continuer à mettre en œuvre son mandat de manière équilibrée, en fonction des besoins du Soudan. À la lumière des vues de nombreux membres, dont la Chine, le rédacteur chargé du dossier soudanais a apporté au texte initial les modifications nécessaires pour préserver l'unité du Conseil sur cette question. C'est l'approche idoine.

À l'heure actuelle, les parties soudanaises sont en désaccord sur les modalités spécifiques à appliquer pour faire aboutir la transition politique. En définitive, ces divergences doivent être réglées au moyen d'un processus politique dirigé et contrôlé par les Soudanais. La communauté internationale doit faire preuve de la patience nécessaire pour créer l'espace propice au règlement des différends entre les acteurs concernés, et éviter de prendre parti, d'aggraver les tensions et d'exercer une pression excessive.

La MINUATS est une mission politique créée à la demande du Soudan en vertu du Chapitre VI de la Charte des Nations Unies. Le Représentant spécial du Secrétaire général et la Mission doivent en permanence se conformer au mandat établi par le Conseil de sécurité, respecter la souveraineté et l'autorité du Soudan, entretenir la communication et la coopération avec l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et les autres organisations régionales, et aider le Soudan à envisager une voie de développement conforme à ses circonstances nationales. Dans la situation actuelle, la MINUATS doit notamment renforcer la mise en œuvre de son mandat s'agissant de mobiliser l'aide internationale au développement, et déployer des efforts concrets pour améliorer la situation économique et humanitaire au Soudan.

M^{me} Moran (Irlande) (*parle en anglais*) : Nous remercions à notre tour le Royaume-Uni, rédacteur chargé de ce dossier.

L'Irlande a voté aujourd'hui pour la résolution 2636 (2022), qui acte la prorogation technique du mandat de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), car nous sommes convaincus que l'ONU a un rôle important à jouer pour accompagner la paix au Soudan. Cette reconduction d'un an est importante pour permettre à la Mission de mener à bien son action vitale.

Bien que nous ayons voté pour cette résolution technique, nous pensons que nous avons raté une occasion d'actualiser concrètement le mandat pour tenir compte de la réalité actuelle au Soudan et encadrer plus efficacement le travail crucial dont s'acquitte la MINUATS sur l'ensemble de ses objectifs stratégiques. Depuis que les militaires ont pris le pouvoir à Khartoum en octobre dernier, le Soudan est confronté à de multiples crises, sur les plans de la politique, de la sécurité, de l'économie et des droits humains, et dans le domaine humanitaire. Dans ce contexte, il est décevant que certains membres du Conseil n'aient même pas voulu participer à une discussion sur les voies et moyens d'appuyer au mieux le Soudan et son peuple en cette période difficile. Pour l'avenir, le Conseil doit assumer ses responsabilités en matière de paix et de sécurité internationales et placer le peuple soudanais ainsi que la stabilité et le développement à long terme du pays au cœur de son action.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer notre plein appui aux efforts déployés par la MINUATS, l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement pour faciliter le dialogue politique entre toutes les parties prenantes soudanaises. Nous exhortons toutes les parties soudanaises à reprendre de toute urgence la transition démocratique et à honorer leurs engagements envers le peuple soudanais.

M. de Rivière (France) : La France a voté pour le renouvellement du mandat de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) (résolution 2636 (2022)). Cette mission joue un rôle essentiel aux côtés de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement pour faciliter le dialogue entre les parties soudanaises. Elle continue d'appuyer le processus de paix dans le cadre des Accords de Djouba. La France, avec ses partenaires de l'Union européenne, continuera de soutenir la MINUATS et le Représentant Spécial du Secrétaire général, Volker Perthes.

Le Conseil de sécurité doit faire preuve de responsabilité et rester uni afin d'aider, conformément

à ses prérogatives, les autorités et le peuple soudanais à sortir de l'impasse politique, sécuritaire et économique dans laquelle le pays se trouve depuis le coup d'État du 25 octobre 2021. La France appelle ainsi les autorités soudanaises à saisir le potentiel de l'offre d'assistance de l'ONU à travers la MINUATS.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de l'Albanie.

L'Albanie a voté pour le renouvellement technique du mandat de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) (résolution 2636 (2022)) pour une période de 12 mois et appuie pleinement le travail de la MINUATS et du Représentant spécial du Secrétaire général Perthes. Nous déplorons que le Conseil ne soit pas parvenu à un

consensus sur un renouvellement de fond du mandat qui tienne compte des réalités et des défis actuels sur le terrain.

Nous tenons à souligner une fois de plus notre soutien total au mécanisme trilatéral et aux efforts déployés par l'ONU, l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement afin de faciliter une solution dirigée par les Soudanais pour sortir de l'impasse politique actuelle.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Il n'y a plus d'orateurs ou oratrices inscrits sur la liste.

La séance est levée à 10 h 25.